

Demande de modifications par l'APE

sur le compte-rendu du conseil d'établissement du 30 septembre 2013

1) Page 5 dans les remarques sur l'italien, l'APE souhaite remplacer les phrases suivantes :

« Madame la Présidente de l'APE se félicite de cette inflexion, souhaite maintenant que l'ensemble de la communauté éducative laisse les élèves travailler et constate qu'il reste des questions en suspens. Il s'agit à présent de faire comprendre à toutes les familles les enjeux de la réforme. »

par

Madame la Présidente souhaite que les débats qui animent les parents sur les modifications apportées à l'enseignement de l'italien n'entravent pas le travail des enfants, mais précise qu'il reste des questions en suspens.

2) Page 6 : demande d'ajout aux phrases suivantes des parties en bleu :

« La rénovation totale du site de Strohl Fern est estimée à 10 millions d'euros, supporté à 80% par l'établissement et les parents d'élèves et à 20% par l'AEFE. »

« Le Proviseur rappelle que l'augmentation des frais de scolarité cette année respecte le taux d'inflation en Italie, soit 1,5% » frais de cantine compris, soit 1.74% hors frais de cantine.

3) Erreur page 6 dans la phrase :

« Monsieur le Représentant des parents de Rome remercie l'établissement pour sa transparence, l'engagement de l'équipe sur les travaux et demande une DPI réduite pour les PS. »

Il s'agit du représentant des parents de Naples

**LYCEE CHATEAUBRIAND**

Via di Villa Patrizi, 9

00161 ROME

Tel. 06 441 60 41 – Fax : 06 440 26 54

**REGLEMENT INTERIEUR DU
CONSEIL D'ETABLISSEMENT****TITRE 1 : CONVOCATIONS - ORDRE DU JOUR****Article 1**

Le Chef d'établissement fixe les dates et heures des séances en tenant compte des souhaits exprimés par les membres du Conseil lors de sa première séance.

Les séances débuteront à **17 h 00**.

La convocation sera envoyée dans un délai minimum de 10 jours aux titulaires avec un projet d'ordre du jour. En cas d'urgence, le délai de convocation peut être raccourci.

Les séances ne sont pas publiques.

Les membres du Conseil d'établissement sont astreints à l'obligation de discrétion concernant notamment la situation des personnels ou des cas individuels.

Article 2

Un membre qui ne peut participer au Conseil d'établissement en informe le Président. Il doit informer son suppléant et lui transmettre les documents de travail. Aucune convocation personnelle ne sera envoyée au suppléant.

Article 3

Les questions diverses doivent être déposées, par écrit, au moins 48 heures à l'avance afin de permettre leur instruction.

TITRE 2 : DEROULEMENT DES SEANCES**Article 4**

La durée d'une séance ne devrait pas dépasser 2h30. Si cette durée est insuffisante, la séance est suspendue et reportée à une date ultérieure, fixée avant la levée du conseil d'établissement, avec l'ordre du jour. Une estimation du temps pour traiter chaque question est donnée pour information.

Article 5

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte, **l'ordre du jour définitif est adopté**.

Un secrétariat est mis en place pour élaborer le compte rendu de la séance qui sera ensuite diffusé dans l'établissement et aux membres du conseil d'établissement dans les délais réglementaires.

Un procès-verbal de la séance est envoyé à chaque membre du Conseil.

Article 6

Les votes sont personnels et peuvent se prendre à main levée, sauf si un membre du conseil d'établissement demande la vote à bulletin secret. En cas d'égalité de voix, celle du Président est prépondérante.

Article 7

Toute suspension de séance sollicitée est accordée par le Président. Le conseil en fixe la durée.

Article 8

Le Président est chargé de veiller à l'application du règlement intérieur.

Année scolaire 2013-2014

CONSEIL D'ETABLISSEMENT - LISTE DES MEMBRES**I - MEMBRES DE DROIT**

M.	Joël LUST	Proviseur et Président du Conseil d'établissement
M.	Eric TALLON	Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
M.	Nicolas COMMENVILLE,	Proviseur-adjoint
M.	Christian CHAPON	Agent Comptable
Mme	Isabelle LEBRET-DI FIORE	Directrice des sections primaires
M.	Alain VAQUIER	Directeur Ecole Française de Naples
M.	Zaher OUNIS	Conseiller Principal d'éducation

II - MEMBRES ELUS DU PERSONNEL**Représentants du personnel enseignant****Titulaires**

Rémi Buisson
Olivier MEUNIER
Pierrick LEVENEZ
Lydie MONTEGUT
Emmanuel BENARD
Fabienne CIPOLLARO

Suppléants

Agnès LEONE
Olivier SPIESSER

Silvana ABENAVOLI
Christèle BAYNAUD
Pascal DARCCQ

Représentant du personnel administratif, de surveillance, de santé, technique, ouvrier et de service

Valérie-Anne RANCUREL *Lorenza CORONAS*

III - MEMBRES USAGERS**Représentants parents d'élèves****Titulaires**

Karine LAGARDE
Clelia ROSSI-ARNAUD
Béatrice BONNEVAL
Marina DUNGLAS
Marco BORRA (EFN)

Suppléants

Françoise Manssouri
Morgan Lumen
Constance Bussoletti
Sylvie Porte

Représentants des élèves**Titulaires**

Giacomo MARTINELLI - TS1
Filippo TONCI - 3/1

Suppléants

Raphaella Santos Bustamante - TS2
Clementina Tonci - 2/1

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

M.	Jérôme CHALENCON	Chef de la section consulaire
M.	Tristan CAZES	Secrétaire Général du SCAC
M.	Pascal PANTHENE	Coordonnateur délégué de la direction de l'AEFE
Mme	Armanda MIRANDA	Conseiller à l' A.F.E.
M.	Georges PAPA	Conseiller à l' A.F.E.
M.	Robert LABRO	Conseiller à l' A.F.E.
M.	René Georges MAURY	Conseiller à l' A.F.E.
M.	Riccardo PUDIS	Président AAELCH
Mme	Gianna CIMINO	Présidente APEC
M.	Artidoro PAGNONI	Vice-président du CVL

Voyages EFN pour le 2^{ème} et le 3^{ème} trimestre

Classes	Responsables Projets	Date et durée	Objectifs pédagogiques	Hébergement repas	Programme du voyage	Coût actuellement prévu/famille	Détail du coût tot 8248,20€
4 ^{ème} 14 élèves	Rita Judith LAURO + Mme Sylvia Di CHINO	Du 11 au 16 février 2014 (6 jours / 5 nuits)	<u>Projet pluridisciplinaire</u> - Introduction à des connaissances scientifiques à travers des activités interactives en lien avec l'axe 3 du PE. - Histoire des Arts	La MIJE (Auberge de jeunesse)	PARIS-La Villette (FRANCE) - Visites et activités à « La Villette » Cité des Sciences. - Visites Notre-Dame de Paris / Musée du Louvre / Musée d'Orsay	550€ avec financement de la coopérative scolaire EFN de 560€	- transport en avio (Naples/Paris) Easy et en métro - hébergement/rep - visites, activités
CM1 30 élèves	Cédric VANDENBROUCK + 2 accompagnateurs diplômés BAFA	Du 25 au 30 mai 2014 (6 jours / 5 nuits)	<u>Projet pluridisciplinaire</u> Dans le cadre des axes 1 - 2 et 3 du PE et du projet de zone AEFÉ SE Méditerranée « Passé, présent » - Découverte du patrimoine culturel, historique et régional de la Dordogne - initiation à l'archéologie dans le cadre du « Projet Archéologie EFN 2005-2014... »	Manoir du Chambon (Montignac-Lascaux) Pris sur place ou en paniers repas lors d'activités externes	MONTIGNAC-Lascaux (FRANCE) _ visites grotte de Lascaux / grotte aux 100 mammouths / grotte de Rouffignac + atelier de peinture pariétale/ tir au propulseur - Visite château médiéval de Castelnaud et ville de Sarlat + jeu de piste + veillées et sports au manoir	548 € probable réduction : Possibilité de participation de l'AGAEF et coopérative scolaire EFN + Activités d'auto-financement au sein de l'EFN	- transport en avio (Rome/Toulouse) e: bus - hébergement/rep - visites, activités ateliers de fouille: archéologiques

Projets de voyages du primaire et du collège

EFN « Alexandre Dumas »

Année scolaire 2013 - 2014

Voyage effectué au 1^{er} trimestre

Classes	Responsable Projet	Date et durée	Objectifs pédagogiques	Hébergement repas	Programme du voyage	Coût /famille 570 €
CM2/6 ^{ème} 38 élèves	Fabienne NAVARRO/ CIPOLLARO + Dorothee NEYME Laura DeSANGRO + 1 accompagnatrice diplômée BAFA	Du 12 au 17 octobre 2013 (6 jours / 5 nuits)	« Eau et Méditerranée » en lien avec thème de la semaine de la science 2013 EFN/CJB <u>Projet pluridisciplinaire</u> dans le cadre des axes 1, 2 et 3 du PE et du projet de zone AEFÉ SE Méditerranée « Passé, présent » - Découverte du patrimoine culturel, historique et régional de la Provence dans le cadre du « Projet Archéologie EFN 2005-2014... » et des événements Marseille Provence capitale de la Culture Européenne 2013	Centre «Les Joncas» agréé MEN/JS La Couronne- Martigues Repas pris sur place ou en paniers repas fournis par le centre lors d'activités externes	Provence Marseille/Arles (FRANCE) Marseille _ visites : MUCEM, Fort St Jean, musée des Docks romains, pavillon M, chantier de reconstitution bateau Prôtis + accueil à l'Institut culturel Italien de Marseille avec rencontre collégiens de St Cécile les Vignes + excursion maritime « Voir Marseille de la mer » Nîmes Visite site moulins et aqueduc de Barbegal + Visite Pont du Gard + atelier « questions pour un pont » Arles Spectacle de gladiateurs dans les arènes d'Arles + 3 ateliers interactifs théâtre antique- vêtements dans l'Antiquité-lancer du poids du javelots et du disque dans l'Antiquité - Visite musée de l'Arles Antique + intervention d'un éminent archéologue La Couronne Découverte opéra « Mireille » Gounod/F. Mistral avec intervention maître de chœur/ténor/prof. de musique + veillées / tennis et foot au centre	<u>Détail du coût</u> - transport en avi (Rome/Marseille) bus, en train, en navette maritime - hébergement/re - visites, activité et ateliers interactifs - matériel pédagogique exp - montage DVD

Projet de classe Villette
EFN « Alexandre Dumas »
Année scolaire 2013 - 2014

Ce voyage s'inscrit dans une longue tradition puisque notre école propose depuis longtemps ce partenariat avec la Cité des Sciences de Paris. Il permet d'introduire les élèves aux connaissances scientifiques à l'aide de projets concrets et motivants (selon l'axe 3 du PE) et représente un projet pluridisciplinaire avec la découverte de sites historiques de la ville de Paris : Notre-Dame de Paris, le musée du Louvre et le musée d'Orsay.

Destination	Classes concernées	Nombre d'élèves	Responsable Projet	Nombre accompagnateurs	Date du voyage	Transport	Coût total du voyage	Coût prévu par famille
Paris	4ème	14	Rita Judith Lauro	2	Du 11 au 16 février 2014	Avion : Easyjet Orlyval (transfert aéroport) Métro	(estimation Avec la plupart des devis) 8248,20€	550,00€

Somme à verser par les familles : 7700,00€ : un acompte de 250,00€ par famille a été versé.

Somme versée par la coopérative scolaire : 560,00€

Les billets ont couté 194,00 € environ par personne

La MIJE (Auberge de jeunesse) a été réservée, un acompte a été versé